

# Extrait de délibération

## Bureau syndical 25 novembre 2024 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-quatre le lundi vingt-cinq novembre à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Rimbeau, Vice-Président.

Date de la convocation : 19 novembre 2024      Pouvoirs : 0  
Nombre de délégués en exercice : 11      Absents, excusés : 4  
Présents : 7      Votants : 7

	Présents	Excusés	Absents
<b>Président :</b>		GAILLARD Didier	
<b>Vice-Présidents :</b>	RIMBEAU Jean-Pierre, BIRONNEAU Pascal	BRESCIA Nathalie	
<b>Membres :</b>	AYRAULT Bérengère, CHAUSSERAY Francine, BIRE Ludovic, NOLOT Monique, SAUZE Magalie,	BACLE Jérôme, BOUCHER Hervé-Loïc	

## Renouvellement d'adhésion au CNAS

En décembre 2020, le Bureau syndical avait décidé d'adhérer au CNAS. Depuis le Bureau Syndical renouvèle cette adhésion chaque année.

Pour rappel en 2024, le montant des cotisations était de 217.00€ par agent soit 2604€ pour 12 agents.

### Le Bureau syndical :

- Autorise le Président à signer tous documents en lien avec le renouvellement de l'adhésion au CNAS
- Autorise le Président à régler le montant de l'adhésion pour 2025.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Jean-Pierre RIMBEAU  
Vice-Président,